

# REMBOURSEMENT DES FOURNITURES DE STOMIE EN SASKATCHEWAN

Programme d'aide à la vie autonome pour personnes stomisées de la Saskatchewan

Le programme SAIL de la Saskatchewan (Saskatchewan Aids to Independent Living) aide les personnes ayant un handicap physique à mener une vie plus active et indépendante. Il aide également les gens dans la gestion de certains problèmes de santé chroniques. Le Programme de stomie couvre cinquante pour cent du coût des fournitures de gestion de la stomie pour les personnes ayant une dérivation urinaire ou intestinale.

## SUIS-JE ADMISSIBLE ?

En plus des critères d'admissibilité énoncés dans la section des politiques générales, les clients doivent :

1. avoir un certain type de dérivation urinaire ou intestinale (colostomie, iléostomie, urostomie, urétérostomie, cécostomie, néphrostomie ou fistule) et
2. être aiguillés vers le programme de stomie par une infirmière en thérapie entérostomiale (TE) de la Saskatchewan.

## COUVERTURE DES AVANTAGES SOCIAUX

Les clients admissibles reçoivent 50 % du coût des fournitures de gestion de stomie admissibles. Il y a une couverture à 100 % pour les patients inscrits au Programme de paraplégie.

## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE PRESTATIONS

Les clients doivent être aiguillés vers le programme par une infirmière en thérapie entérostomiale exerçant dans une clinique de stomie de la Saskatchewan. La demande doit confirmer le type de stomie.

## **QUELS SONT LES PRODUITS COUVERTS ?**

Tous les produits de stomie de base sont couverts. Pour une liste complète, veuillez visiter ce lien

: <https://www.saskatchewan.ca/residents/health/prescription-drug-plans-and-health-coverage/extended-benefits-and-drug-plan/supplementary-health-benefits>

## **ACHAT DE FOURNITURES DE STOMIE**

Vous devez acheter du matériel de stomie auprès d'un fournisseur de soins de santé ou d'une pharmacie approuvés. Vous paierez au fournisseur ou à la pharmacie 50 % des dépenses admissibles dans les limites de quantité. Supposons que vous ayez besoin d'une plus grande quantité de fournitures pour stomie que celle qui est couverte. Dans ce cas, vous devrez être vu par la clinique de stomie pour confirmer la raison d'une exception avec SAIL. L'expédition n'est pas un avantage offert par le Programme de stomie.

SAIL vous remboursera directement les produits de stomie achetés à l'extérieur de la province (et non à l'extérieur du pays) s'ils reçoivent un reçu de paiement indiquant ce qui a été acheté.

Vous pouvez déduire le solde restant de votre impôt sur le revenu à titre de frais médicaux ou par l'intermédiaire d'un assureur secondaire.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web suivant

: <https://www.saskatchewan.ca/residents/health/accessing-health-care-services/health-services-for-people-with-disabilities/sail>

## **COORDONNÉES : SASKATCHEWAN HEALTH AUTHORITY PASQUA HOSPITAL OSTOMY & WOUND CARE**

4101 Dewdney Avenue  
Regina SK S4T 1A5

Téléphone : (306) 766-2271

Télécopieur (306) 766-2152

Avis de non-responsabilité : L'information contenue dans cette page a fait l'objet de recherches et provient de divers sites provinciaux et fédéraux. Cependant, les renseignements peuvent changer et nous encourageons les gens à vérifier les mises à jour des politiques, des plans et des formulaires.